



N°1 mondial de l'anodisation de l'aluminium – <http://investors.unitedanodisers.com>  
Isin : BE0160342011 - Reuters : COIL.LN - Bloomberg : COI FP

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, le 12 mai 2010

## LES COMPTES AUDITES CONFIRMENT LES RESULTATS PUBLIES LE 30 AVRIL DERNIER

Bruxelles le 12 mai 2010 (17h45) – Dans le prolongement de la publication de son rapport financier annuel 2009, United Anodisers, leader mondial de l'anodisation de l'aluminium, confirme après audit les résultats annuels publiés le 30 avril dernier.

### COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (DONNEES AUDITEES)

| en K€                   | 2009    | 2008   |
|-------------------------|---------|--------|
| Chiffre d'affaires      | 22.316  | 29.224 |
| Marge brute             | 5.357   | 5.868  |
| en % CA                 | 24,0%   | 20,1%  |
| EBITDA                  | 1.785   | 3.617  |
| en % CA                 | 8,0%    | 12,4%  |
| Résultat d'exploitation | (733)   | 447    |
| en % CA                 | (3,3%)  | 1,5%   |
| Résultat avant impôts   | (1.646) | (725)  |
| Résultat net            | (1.567) | (924)  |
| en % CA                 | (7,0%)  | (3,2%) |

Dans le communiqué du 30 avril, le Groupe a précisé qu'il a entamé des discussions avec certains membres de son « pool bancaire » et d'autres banques afin de refinancer une partie de sa dette pour un montant de 3,2 M€ nets à échéance 31 décembre 2010, et ainsi sécuriser son besoin de trésorerie à moyen terme.

Etant donné que ce refinancement n'a pas encore été conclu et du fait que le Groupe se trouve en non respect de ses covenants depuis décembre 2008, les commissaires aux comptes ont émis une déclaration d'abstention sur les comptes consolidés et les comptes statutaires pour l'exercice clos au 31 décembre 2009.

## **Déclaration d'abstention des comptes consolidés**

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, établis sur la base du référentiel de Normes internationales d'information financière tel qu'adopté dans l'Union européenne, dont le total du bilan s'élève à 30.055.097 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte consolidé de 1.566.534 EUR. Ces comptes comprennent plusieurs filiales significatives de droit belge ou de droit étranger dont le contrôle a été confié à d'autres réviseurs; dans le cadre de l'exercice de notre mission, nous avons obtenu leur attestation de la contribution de ces filiales à l'ensemble consolidé.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Tel que mentionné dans le rapport de gestion, un crédit revolving à long terme, d'un montant de 3.600.000 EUR, arrive à échéance en décembre 2010. La société se trouve aussi en situation de non respect des ces covenants depuis décembre 2008. Par conséquent les banques pourraient accélérer le remboursement des dettes. La société est actuellement en discussion sur le refinancement de ce crédit. Dans l'hypothèse où ce refinancement ne pouvait pas être réalisé, l'échéance prévue ne saurait pas être honorée. A ce jour aucun accord de refinancement n'a été conclu.

Malgré cette situation, les comptes annuels sont établis en supposant la poursuite des activités de l'entreprise. Cette hypothèse n'est justifiée que dans la mesure où la société continue et succèdera à avoir accès à des sources de financement, notamment pour le refinancement du crédit à long terme. Les comptes annuels n'ont pas fait l'objet d'ajustements touchant à l'évaluation et à la classification de certaines rubriques du bilan qui pourraient s'avérer si la société n'était plus en mesure de poursuivre ses activités.

Compte tenu de l'incertitude majeure susmentionnée, il nous est impossible d'exprimer une opinion sur le fait de savoir si les comptes annuels clos le 31 décembre 2009 donnent une

image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

La Société informera l'ensemble de la communauté financière dès lors qu'un refinancement aura été obtenu.

Les comptes consolidés 2009 sont disponibles sur le site Internet de la Société.

**Pour en savoir plus, connectez-vous : <http://investors.unitedanodisers.com>**

***A propos de UNITED ANODISERS***

*United Anodisers, groupe belge coté sur NYSE Euronext Paris Compartiment C depuis le 26 juin 1996, est le plus grand anodiseur au monde pour les secteurs du bâtiment et de l'industrie. Le Groupe est spécialisé dans le traitement de surfaces d'aluminium extrudé, coulé ou laminé.*

*L'anodisation est un procédé électrochimique (électrolyse) qui développe à la surface de l'aluminium une couche d'oxyde naturelle, protectrice et présentant la faculté de pouvoir être colorée. Elle octroie au métal une meilleure résistance à la corrosion et/ ou renforce ses qualités fonctionnelles.*

*L'anodisation préserve toutes les propriétés naturelles et écologiques de l'aluminium - il conserve sa forte rigidité et son excellent rapport force/poids, ses propriétés non-magnétiques, sa résistance exceptionnelle à la corrosion sans aucun impact sur la totale recyclabilité du métal.*

*L'aluminium anodisé est utilisé à travers un nombre varié d'applications : architecture, design, industrie ou automobile.*

**Eurolist C - Isin : BE0160342011 - Reuters : COIL.LN - Bloomberg : COI FP**

**Pour plus d'informations, contactez-nous**

**UNITED ANODISERS** - Tim Hutton - Administrateur délégué – [tim.hutton@unitedanodisers.com](mailto:tim.hutton@unitedanodisers.com)

Tel: +32 (0)11 88 01 88

**CALYPTUS** – Cyril Combe – [cyril.combe@calyptus.net](mailto:cyril.combe@calyptus.net) -Tél. : +33 (0)1 53 65 37 94